



Leïla habite en Normandie mais vient de saisir une opportunité d'emploi en CDD en Hauts de France. Un poste de pâtissière, alors qu'elle vient justement de finir son apprentissage... Elle ne pouvait pas refuser! Reste à se loger... Elle aimerait un studio meublé.



Franck vivait depuis quelques semaines en centre d'hébergement. Il a fait toutes les démarches nécessaires pour obtenir un logement social. Sa candidature est en bonne voie, mais le traitement de son dossier va prendre un peu de temps. Il a besoin, en attendant, d'une chambre meublée qu'il pourra quitter rapidement.



Marion et Karim souhaitent s'installer ensemble. Ils travaillent tous les deux depuis quelques mois et ils ont peu de ressources et d'économies pour l'instant. Ils n'ont pas les moyens d'investir dans l'achat de mobilier et d'électroménager, n'ont pas de garant, et recherchent un T1 fonctionnel, bon marché et à proximité des transports en commun.



Annie vient de se séparer de son conjoint et cherche un logement de transition pour elle et son fils. A proximité d'où elle vivait jusque-là pour que son fils n'ait pas à changer d'école.



areli

LOGER, S'ENGAGER, RENDRE POSSIBLE

Les résidences de LOGEMENTS TEMPORAIRES

une solution logement, au bon moment

DUNKERQUE

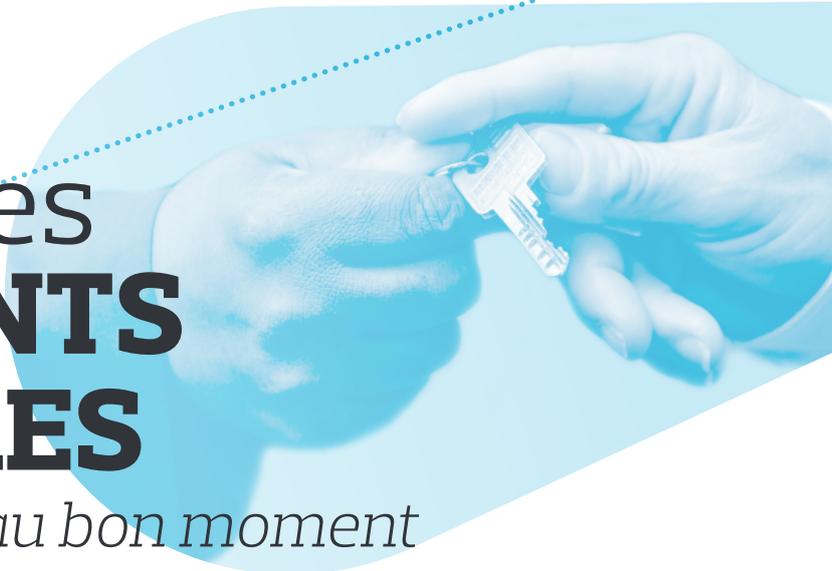
des **APPARTEMENTS** partagés ou des appartements privés, meublés et équipés, simples mais modernes et fonctionnels

un **LOYER ÉCONOMIQUE**, qui prend la forme d'une redevance forfaitaire « tout compris » (loyer + tous les frais liés à l'occupation du logement, dont les charges locatives, les charges d'eau et d'énergie)

des **SERVICES** et des **ÉQUIPEMENTS** collectifs : laverie, service de blanchisserie des draps, parking, salle d'activités, wifi, proximité des transports et commerces

un **APPUI**, avec, dans chaque résidence, un responsable ou un binôme de professionnels, qui veillent à la tranquillité dans la résidence, et peuvent **SI NÉCESSAIRE** orienter, accompagner la personne dans ses démarches (vers un autre bailleur social pour une solution logement plus durable, vers les professionnels de l'emploi, de la santé, de l'action sociale, en fonction des attentes des personnes...)

La durée de séjour dans une résidence de logements temporaires est en moyenne de 2 ans.



Résidence **Ailys** **DUNKERQUE**

103 logements meublés

> studios et appartements privés tout équipés, allant du T1 (19 m²) au T3 (62 m²).

Equipements et services :

- > parking, ascenseur, garages, espaces extérieurs, salle d'activités, laverie, service de blanchisserie des draps, wifi
- > accès par digicode et interphone

Résidence neuve, mise en service en 2016 (première tranche), et 2018 (deuxième tranche).

Arrêt de bus face à la résidence (arrêt Bichat).

605 rue Achille Pérès – Dunkerque



Comment faire une demande de logement chez Aréli ?



1

Le candidat au logement se connecte sur www.areli.fr, rubrique « demande de logement en ligne » et remplit un dossier



2

Une fois le dossier complet vérifié par nos services, le candidat est reçu en entretien de pré-admission (dans un délai de 1 mois)



3

A l'issue de cet entretien, son dossier est examiné en commission d'attribution des logements (elle se réunit toutes les semaines)



4

Si son dossier est accepté, avant de s'installer dans son logement, le résident signe un contrat d'occupation des lieux.

À SAVOIR :

Tous les logements des résidences de logements temporaires Aréli sont conventionnés APL.

Toutes les informations sur les logements des résidences de logements temporaires (dont les montants des loyers et les disponibilités) sont régulièrement mises à jour sur le site www.areli.fr, rubrique « rechercher un logement ».

Aréli, l'expérience des résidences de logements temporaires

Aréli développe une offre de résidences de logements temporaires depuis 2004. En 2018, elle est propriétaire et gestionnaire de plus de 800 logements en résidences de logements temporaires, situées dans le département du Nord.

Egalement propriétaire de pensions de famille, résidences locatives et résidences seniors, Aréli est le premier acteur du logement accompagné du Nord Pas-de-Calais.